



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

représentants du personnel

Question écrite n° 32365

Texte de la question

Selon une étude du DARES, les demandes de licenciement des travailleurs protégés ont connu une forte augmentation en 1997. Par ailleurs, la part des licenciements de salariés protégés sans motif économique s'accroît, et ceci dans un contexte national de diminution du nombre de licenciés. Parce que cette évolution préoccupante est contradictoire avec la relance des procédures de dialogue social dans l'entreprise, Mme Odile Saugues demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui indiquer les actions qu'elle entend mettre en oeuvre pour garantir et renforcer la protection des salariés représentant du personnel.

Texte de la réponse

Les aménagements de la législation sur le bilan social ont fait l'objet d'un rapport annuel du conseil économique et social au cours du second trimestre de cette année 1999. Le CES suggère, pour le bilan social, des réformes telles que la création d'un bilan de groupe ou de bilans adaptés aux spécificités des branches d'activité, dont le contenu serait établi en concertation avec les partenaires sociaux. Il propose également des modifications plus ponctuelles pour lui permettre de mieux appréhender la situation des entreprises dans des domaines d'actualité sociale, comme la précarité de l'emploi ou le bilan des aides gouvernementales visant à favoriser l'insertion professionnelle. Une large concertation des différents départements ministériels concernés par l'évolution de la législation sur le bilan social, y compris dans le secteur public, a été engagée afin de connaître leur avis sur les mesures à prendre, au regard des propositions du CES, pour faire du bilan social un instrument d'information privilégié des représentants du personnel. Des modifications de la législation pourront être décidées au vu des résultats de cette concertation.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32365

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4074

Réponse publiée le : 20 mars 2000, page 1837